

LFR Actions Solidaires ISR atteint la classification Article 9 de la réglementation SFDR¹

Ces trois dernières années la finance durable a vu l'entrée en vigueur de multiples réglementations : doctrine ISR de l'AMF², article 29 de la loi Energie-Climat, règlement européen SFDR, règlement Taxonomie... Visant notamment à renforcer la transparence extra-financière des acteurs de marché et leur engagement à construire des bases communes, ces dispositifs réglementaires établissent des standards de place en France et Europe mais rayonnent aussi auprès d'autres régions du monde.

Première société de gestion indépendante à avoir inscrit l'Investissement Socialement Responsable (« ISR ») dans son ADN et obtenu pour l'ensemble de ses fonds le Label ISR dès sa création en 2016 par le Ministère de l'Economie et des Finances, La Financière Responsable poursuit ses efforts d'innovation et d'évolution de ses pratiques et méthodologies dans l'intérêt de ses clients-investisseurs. En 2021, La Financière Responsable prit la décision de classer dans un premier temps ses fonds labellisés ISR sous la catégorie Article 8 du règlement SFDR. Cette décision s'expliquait par la volonté de prendre le temps et la mesure de la nouvelle réglementation SFDR et de ses implications dans notre processus de gestion et de nos outils.

C'est ainsi que, animée par le souci de clarté de ses pratiques tout en favorisant l'innovation, La Financière Responsable fait évoluer, la classification du FCP LFR Actions Solidaires ISR, labellisé ISR et Finansol, en article 9 SFDR. Ainsi, le FCP a adopté un objectif de 100 % d'investissement durable dans des émetteurs cotés systématiquement analysés sur chacune des 3 dimensions environnementale, sociale, et de gouvernance, à partir de mesures et d'indicateurs traçables.

La Financière Responsable développe, depuis 2010, une gestion qui combine les analyses stratégique, ESG et financière : la Gestion Intégrale IVA® (*Integral Value Approach*). La gestion mise en œuvre par LFR s'appuie sur une base de données propriétaire : l'Empreinte Ecosociale®.

L'Empreinte Ecosociale® recense, depuis 2010, pour plus de 220 entreprises européennes plus de 170 indicateurs ESG, provenant directement des entreprises elles-mêmes, y compris les indicateurs PAI³. Ces données sont particulièrement utiles afin de proposer une offre de fonds ISR de qualité à l'heure du considérable développement de la demande en matière de finance durable, ainsi qu'en informations fiables et organisées à des fins de *reportings* ESG dans le cadre de nos obligations réglementaires. Il est à noter, toutefois, que l'ensemble des dispositions réglementaires peuvent ne pas s'appliquer en raison de la taille de La Financière Responsable et de nos encours gérés. Néanmoins, nous sommes particulièrement attentifs à l'amélioration de nos pratiques en matière de transparence et de clarté au cours du temps, notamment en lien avec les prochaines évolutions du Label ISR. À ce titre, La Financière Responsable a centralisé l'ensemble des documents afférents aux aspects extra-financiers de ses fonds sur la page suivante : <https://www.la-financiere-responsable.fr/documentation-reglementaire-isr-esg/>

Nos fonds labellisés ISR sont disponibles auprès des principaux assureurs et plateformes de distribution et notre équipe commerciale se tient également à votre disposition pour toute question.

A propos de La Financière Responsable

La Financière Responsable, société de gestion de portefeuilles, a été cofondée en 2007 par Olivier Johanet, Président, et Stéphane Prévost, Directeur Général. Sa philosophie d'investissement s'appuie sur une gestion de long terme et de convictions, combinant une analyse des informations stratégiques, extra-financières, et financières de valeurs européennes, en application de la méthode Gestion Intégrale IVA® (*Integral Value Approach*). L'offre d'investissement compte aujourd'hui trois fonds labellisés ISR : LFR Euro Développement Durable ISR, LFR Actions Solidaires ISR, LFR Inclusion Responsable ISR. Site Internet : <https://www.la-financiere-responsable.fr>

Contacts La Financière Responsable :

Jocelyne Habib, responsable du développement
Mail : jhabib@lfram.fr ; Tél : 01.75.77.75.09

Marc-Antoine Dumas, chargé de marketing et communication
Mail : madumas@lfram.fr ; Tél. : 01.75.77.75.01

¹ Règlement européen (UE) 2019/88 – *Sustainable Finance Disclosure Regulation*

² Autorité des Marchés Financiers

³ Indicateurs relatifs aux Principales Incidences Négatives définis par le règlement SFDR